



PROCÈS-VERBAL D’UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 6 août 2025 à 9 h 54 en la salle du conseil de l’hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, via l'application Teams, et Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

Au point 14.3 de l'ordre du jour, le conseiller Ray Khalil déclare un conflit d'intérêt et se retire des discussions.

CE-20250806-2487

RECOMMANDATION AU CONSEIL - VENTE - 9153-5674
QUÉBEC INC. ET A15 DAGENAI OUEST S.E.C.

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de vendre à 9153-5674 Québec inc. et A15 Dagenais Ouest S.E.C., leurs représentants, successeurs ou ayants droit, des parties des lots 3 027 070 et 3 259 297 (lots projetés 6 641 461 et 6 641 462) ainsi que le lot 3 027 069 du cadastre du Québec, d'une superficie totale approximative de 7 590,7 mètres carrés, tel que montré au plan cadastral préparé par Normand Jean, arpenteur-géomètre, le 29 avril 2025 sous le numéro 12409 de ses minutes, les frais notariés et de radiation, s'il y a lieu, étant à la charge de l'acquéreur, le tout selon les conditions mentionnées dans la promesse d'achat;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-3947)

CE-20250806-2488

ACCEPTATION - OFFRE DE CESSION - LOTS P.3 027 071 ET
P.3 027 072

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de 9153-5674 Québec inc. et A15 Dagenais Ouest



S.E.C., leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de céder à la Ville à des fins de rue, et ce, à titre gratuit, une partie des lots 3 027 071 et 3 027 072 (lot projeté 6 641 456) du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 3 705,8 mètres carrés, le tout tel que montré au plan cadastral préparé par Normand Jean, arpenteur-géomètre, le 29 avril 2025 sous le numéro 12410 de ses minutes, selon les termes et conditions mentionnés à la promesse de cession;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-3947)

CE-20250806-2489

REEMPLACEMENT CADASTRAL - VILLE DE LAVAL - PL-2024-181

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le remplacement des lots 3 027 070 et 3 259 297 du cadastre du Québec par les lots 6 641 460, 6 641 461 et 6 641 462 dudit cadastre, montrés sur le plan préparé par Normand Jean, arpenteur-géomètre, le 29 avril 2025 sous le numéro 12409 de ses minutes, conditionnellement à la présentation de ce plan au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles dans les 6 mois suivants la délivrance du permis de lotissement PL-2024-181;

d'autoriser la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-3947)

CE-20250806-2490

RECOMMANDATION AU CONSEIL - EXCLUSION DU DOMAINE PUBLIC - LOTS P.3 027 070, 3 259 297 ET 3 071 069

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'exclure les lots P.3 027 070 et 3 259 297 (lots projetés 6 641 461 et 6 641 462) ainsi que le lot 3 071 069 du cadastre du Québec du domaine public.

(SD-2025-3947)

CE-20250806-2491

DÉPÔT - DÉBOURSÉS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de prendre acte des rapports des déboursés du trésorier datés des 16 et 23 juillet 2025 au montant de 61 065 448,61 \$ ainsi que des rapports des cumulatifs des salaires pour les périodes terminées les 4 et 11 juillet 2025 au montant total de 11 416 889,15 \$.

(SD-2025-4035)

CE-20250806-2492

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2976

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2976, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition et la mise en place d'une solution SaaS pour la gestion des demandes citoyennes pour le Bureau de l'ombudsman, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les Solutions Victrix inc.
1 087 872,18 \$.

(CT:1854475)
(SD-2025-2952)

CE-20250806-2493

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUGMENTATION -
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS - 2025-2026-
2027

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver une augmentation du programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2025-2026-2027 concernant le projet 26-00027 «Gestion des plaintes citoyennes - Ombudsman» afin qu'il passe de 500 000 \$ à 723 000 \$.

(CT:1854475)
(SD-2025-2952)

CE-20250806-2494

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- CONTRAT DOS-2976

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 596 730 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement du contrat DOS-2976 concernant



l'acquisition et la mise en place d'une solution SaaS pour la gestion des demandes citoyennes pour le Bureau de l'ombudsman, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations, conditionnellement à l'autorisation de l'augmentation du programme triennal d'immobilisations et à l'adjudication dudit par le conseil municipal.

(CT:1854475)
(SD-2025-2952)

CE-20250806-2495

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RÉSILIATION DE
CONTRAT - DOS-781

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de résilier le lot 2 du contrat DOS-781 adjugé à l'entreprise Remorquage PDR 2011 inc., par la résolution CM-20230307-195, pour le service de remorquage, de dépannage et d'entreposage de véhicules et de transport de biens;

que la Ville s'approprie la garantie d'exécution au montant de 15 000 \$ remis sous forme de traite bancaire.

(SD-2025-3529)

Les discussions sur le point 36.5 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20250806-2496

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2543

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2543, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition et la mise en place d'une solution SaaS pour la gestion de la prévention et des absences pour raisons médicales, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Sigma-RH Solutions inc.
1 625 815,49 \$.

(CT:1859924)
(SD-2025-3903)

CE-20250806-2497

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12701 - CONTRAT DOS-2543



RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12701, un montant de 359 635 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2543 par le conseil municipal.

(CT:1859924)
(SD-2025-3903)

À 10 h 24, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, quitte son siège.

CE-20250806-2498

RECOMMANDATION AU CONSEIL - INDEMNITÉ MAJORÉE -
EXPROPRIATION - LOT P.6 516 469

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver la majoration de 3 500 \$ de l'indemnité provisionnelle pour l'acquisition par voie d'expropriation d'une partie du lot 6 516 469 (maintenant connu comme étant le lot 6 656 300) du cadastre du Québec, nécessaire afin de positionner les infrastructures souterraines des réseaux techniques urbains en prévision du futur réaménagement géométrique du boulevard Robert-Bourassa et de l'avenue des Aristocrates, avec l'ajout de liens actifs (trottoirs et pistes cyclables).

(CT:1859151)
(SD-2025-3744)

CE-20250806-2499

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -
CONVENTION DE RÈGLEMENT HORS COUR QUANT À
L'INDEMNITÉ DÉFINITIVE D'EXPROPRIATION

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver la convention de règlement hors cour quant à l'indemnité définitive d'expropriation à intervenir entre Ville de Laval et 9385-2176 Québec inc., au montant de 108 000 \$, pour l'acquisition par voie d'expropriation d'une partie du lot 6 516 469 (maintenant connu comme étant le lot 6 656 300) du cadastre du Québec, nécessaire afin de positionner les infrastructures souterraines des réseaux techniques urbains en prévision du futur réaménagement géométrique du boulevard Robert-Bourassa et de l'avenue des Aristocrates, avec l'ajout de liens actifs (trottoirs et pistes cyclables);



d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer tous les documents nécessaires à la réalisation de la convention;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1859151)
(SD-2025-3744)

CE-20250806-2500

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense au montant de 3 500 \$ prise à même les sommes disponibles au Règlement L-12981-F, pour défrayer l'indemnité définitive d'expropriation dans le cadre de l'acquisition d'une partie du lot 6 516 469 (maintenant connu comme étant le lot 6 656 300) du cadastre du Québec, nécessaire afin de positionner les infrastructures souterraines des réseaux techniques urbains en prévision du futur réaménagement géométrique du boulevard Robert-Bourassa et de l'avenue des Aristocrates, avec l'ajout de liens actifs (trottoirs et pistes cyclables);

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables;

le tout conditionnellement à l'approbation de la majoration de l'indemnité définitive d'expropriation et de la convention de règlement hors cour par le conseil municipal.

(CT:1859151)
(SD-2025-3744)

CE-20250806-2501

**DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12981-F - EXPROPRIATION - LOT
P.6 516 469**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer à même les fonds disponibles au Règlement L-12981-F, un montant de 3 700 \$, taxes nettes incluses, dans le cadre de l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation d'une partie du lot 6 516 469 (maintenant connu comme étant le lot 6 656 300) du cadastre du Québec, nécessaire afin de positionner les infrastructures souterraines des réseaux techniques urbains en prévision du futur réaménagement géométrique du boulevard Robert-Bourassa et de l'avenue des Aristocrates, avec l'ajout de liens actifs (trottoirs et pistes cyclables), conditionnellement à l'approbation de la majoration de l'indemnité définitive d'expropriation et de la convention de règlement hors cour par le



conseil municipal.

(CT:1859151)
(SD-2025-3744)

CE-20250806-2502

RECOMMANDATION AU CONSEIL - IMDEMNITÉ MAJORÉE -
EXPROPRIATION - LOTS P.5 918 140 ET P.5 174 034

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver la majoration de 3 100 \$ de l'indemnité provisionnelle pour l'acquisition par voie d'expropriation d'une partie des lots 5 918 140 et 5 174 034 (maintenant connus comme étant les lots 6 656 292 et 6 656 298) du cadastre du Québec, nécessaires afin de positionner les infrastructures souterraines des réseaux techniques urbains en prévision du futur réaménagement géométrique du boulevard Robert-Bourassa et de l'avenue des Aristocrates, avec l'ajout de liens actifs (trottoirs et pistes cyclables).

(CT:1859171)
(SD-2025-3751)

CE-20250806-2503

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -
CONVENTION DE RÈGLEMENT HORS COUR QUANT À
L'INDEMNITÉ DÉFINITIVE D'EXPROPRIATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver la convention de règlement hors cour quant à l'indemnité définitive d'expropriation à intervenir entre Ville de Laval et Entreprises L.D.J. inc., au montant de 112 000 \$ pour l'acquisition par voie d'expropriation d'une partie des lots 5 918 140 et 5 174 034 (maintenant connus comme étant les lots 6 656 292 et 6 656 298) du cadastre du Québec, nécessaires afin de positionner les infrastructures souterraines des réseaux techniques urbains en prévision du futur réaménagement géométrique du boulevard Robert-Bourassa et de l'avenue des Aristocrates, avec l'ajout de liens actifs (trottoirs et pistes cyclables);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer tous les documents nécessaires à la réalisation de la convention;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1859171)
(SD-2025-3751)



CE-20250806-2504

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense au montant de 3 100 \$, prise à même les sommes disponibles au Règlement L-12981-F, pour défrayer l'indemnité définitive d'expropriation dans le cadre de l'acquisition d'une partie des lots 5 918 140 et 5 174 034 (maintenant connus comme étant les lots 6 656 292 et 6 656 298) du cadastre du Québec , nécessaires afin de positionner les infrastructures souterraines des réseaux techniques urbains en prévision du futur réaménagement géométrique du boulevard Robert-Bourassa et de l'avenue des Aristocrates, avec l'ajout de liens actifs (trottoirs et pistes cyclables);

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables;

le tout conditionnellement à l'approbation de la majoration de l'indemnité définitive d'expropriation et de la convention de règlement hors cour par le conseil municipal.

(CT:1859171)
(SD-2025-3751)

CE-20250806-2505

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12981-F - EXPROPRIATION -
LOTS P.5 918 140 ET P.5 174 034

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12981-F, un montant de 3 300 \$, taxes nettes incluses, dans le cadre de l'acquisition par voie d'expropriation d'une partie des lots 5 918 140 et 5 174 034 (maintenant connus comme étant les lots 6 656 292 et 6 656 298) du cadastre du Québec, nécessaires afin de positionner les infrastructures souterraines des réseaux techniques urbains en prévision du futur réaménagement géométrique du boulevard Robert-Bourassa et de l'avenue des Aristocrates, avec l'ajout de liens actifs (trottoirs et pistes cyclables), conditionnellement à l'approbation de la majoration de l'indemnité définitive d'expropriation et de la convention de règlement hors cour par le conseil municipal.

(CT:1859171)
(SD-2025-3751)

CE-20250806-2506

RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION -
DIRECTEUR ADJOINT - TRAVAUX PUBLICS



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel au poste de directeur adjoint travaux publics au Service des travaux publics, avec une période de probation de 6 mois, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines.

(SD-2025-4082)

CE-20250806-2507

TERMINAISON D'EMPLOI

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de procéder à la terminaison d'emploi administrative de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 30 juillet 2025.

(SD-2025-4103)

CE-20250806-2508

VIREMENT DE CRÉDITS - FINANCES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le virement de crédits 28-55573 au montant de 550 000 \$ afin de transférer les crédits budgétaires non utilisés du loyer de la bibliothèque Multiculturelle vers le code budgétaire de la Solidarité budgétaire:

du code budgétaire: 1-28101-1713-00-115110;
au code budgétaire: 1-28101-1751-01-119990.

(SD-2025-4006)

CE-20250806-2509

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-3024

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3024, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de 20 Ford Explorer Interceptor hybrides, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Léveillé Ford inc.
1 522 487,45 \$.



(CT:1857196)
(SD-2025-3484)

CE-20250806-2510

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13086-F - CONTRAT DOS-3024

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13086-F, un montant de 1 390 300 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3024 par le conseil municipal.

(CT:1857196)
(SD-2025-3484)

CE-20250806-2511

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - RAPPORT PRÉLIMINAIRE DU MAIRE - ÉTAT DE SITUATION DE FORCE MAJEURE - AVENUE BELLEVUE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du rapport préliminaire du Maire sur l'état de la situation de force majeure décrétée le 18 juillet 2025 concernant l'éboulement survenu sur l'avenue Bellevue.

(SD-2025-4199)

CE-20250806-2512

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et l'Orchestre symphonique de Laval (OSL) concernant une aide ponctuelle à sa consolidation au montant de 100 000 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(CT:1860269)
(SD-2025-4020)



À 10 h 35, tous les points ayant été considérés, M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif déclare la séance close.

M. Ray Khalil, conseiller et vice-président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière